

DOSSIER TECHNIQUE DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Ce dossier devra être renvoyé complété par mail sur : odp@ville-lanton.fr
ou déposé auprès de **Vie Locale** :

30 jours avant l'ouverture de la manifestation au public,

ou

60 jours lorsque la manifestation utilise les voies ouvertes à la circulation

(Réglementation Préfectorale)



Dans tous les cas, l'organisateur doit veiller à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pièces à fournir

- ➡ Attestation de Responsabilité Civile
- ➡ Plan : implantation des installations, barriérage, itinéraire emprunté et sens de circulation
- ➡ Demande d'autorisations spécifiques (débit de boisson en cas de vente d'alcool, déclaration vente au déballage...)
- ➡ Statuts (si association hors commune)

Formulaires des services préfectoraux pour :

Les feux d'artifice de type K4
Les manifestations commerciales
Les manifestations sportives
Les manifestations aériennes ou nautiques
Les manifestations sportives de véhicules à moteurs
Les lâchers de ballon ou lanterne
Autres (se renseigner auprès de la préfecture)

ORGANISATEUR :

NOM DU REPRESENTANT :

TELEPHONE :

MAIL :

EVENEMENT (nom et nature) :

DATES ET HORAIRES :

LIEU :

NOMBRE DE PUBLIC ATTENDU :

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Débit de boissons temporaire

Représentant de l'organisateur pour la buvette :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Dates et horaires d'ouverture et de fermeture :

Nota : 5 autorisations de 48h max /orga/an

Vente au déballage (CERFA 13939*01)

Déclaration individuelle sur l'honneur à joindre au dossier

Registre à tenir au cours de la manifestation à faire parapher par l'autorité municipale
(différencier sur 2 registres différents les pros des particuliers)

SECURITE

ORGANISATION DE LA SECURITE PUBLIQUE

Correspondant/responsable sécurité

(nom, prénom, coordonnées)

Service d'ordre (sécurité privée)

Nombre d'agents ?

Nombre d'agents féminins ?

Qualification (palpation de sécurité ?)

Police municipale

Effectifs engagés ;

Missions

Equipe organisatrice et bénévoles

Nombre de bénévoles ;

Missions des bénévoles ;

Modalités de "briefing" (oral, fiches missions, etc.)

Dispositif DDSP ou gendarmerie

Dispositif statique ou dynamique ;

Effectifs engagés ;

Missions.

Coordination entre les acteurs

Communication radio/téléphone

Dispositif de filtrage

Nombre d'accès ;

Horaires d'ouverture aux accès ;

Mode de filtrage

Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules

Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés) ;

Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc.

Stationnement

Nombre de parkings (localiser sur plan)

Emplacement(s) ;

Nombre de places offertes (au total et par parking) ;

Mesures de sécurité éventuelles (gardien, navette bus).

Circulation <i>Neutralisation de voies (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) ;</i> <i>Déviations éventuelles (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation).</i>	
--	--

ORGANISATION DE LA SECURITE CIVILE	
Correspondant/responsable sécurité <i>(nom-prénom, coordonnées)</i>	
Association agréée <i>Nom et tél du responsable ;</i> <i>Nombre de bénévoles présents ;</i> <i>Poste de secours (personnel, matériel, implantation à préciser sur le plan).</i>	
SDIS <i>Centres de secours les plus proches (temps de route) ;</i> <i>Point de rassemblement des moyens ;</i> <i>Accès aux bornes incendie.</i>	
Moyens d'alerte des secours <i>Téléphone, radio, etc.</i>	
Voies de circulation des services de secours sur l'ensemble du site <i>Accès prévus pour l'arrivée des secours (à indiquer sur le plan des axes de circulation)</i>	
Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs <i>Moyens d'alerte (sonorisation...) ;</i> <i>Sorties permettant l'évacuation (si nécessaire, à indiquer sur le plan) ;</i> <i>Personnels encadrant l'évacuation.</i>	
Autres mesures de sécurité mises en place	

MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE	
Mesures prises par l'autorité municipale <i>Interdiction de stationnement ;</i> <i>Interdiction de circulation ;</i> <i>Interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc.</i>	

CHRONOLOGIE ET DESCRIPTIF DES ACTIONS PREVUES

DATES	HORAIRES	ACTIONS
		Installation
		Ouverture au public et participants
		Déroulé <i>(peut faire l'objet d'un document annexe)</i> :
		Fin, rangement, désinstallation, nettoyage du site

PREVENTION DES RISQUES INCENDIE

Moyens de lutte contre l'incendie présents sur le site (extincteurs, R.I.A., etc.)

si ERP (Etablissement Recevant du Public), voir annexe page 6 "descriptif des bâtiments communaux ERP"

Type :

Nombre :

Est-il tiré un ou plusieurs feux d'artifice ?

OUI ☐

NON ☐

Réalisez-vous un feu (Carnaval, feu de la St Jean, autres...) ?

OUI ☐

NON ☐

Avez-vous prévu des précautions anti-feu ?

OUI ☐

NON ☐

Si oui, lesquelles ?

.....
.....

Utilisez-vous des appareils à flamme vive ?

OUI ☐

NON ☐

Si oui, lesquelles ?



Aucune flamme vive sous les structures, un extincteur à eau doit se trouver à proximité

ACCESSIBILITE DES ENGINS DE SECOURS

Utilisez vous des véhicules ?

OUI ☐

NON ☐



Si oui, ne pas stationner à moins de 5 mètres du bâtiment. En toutes circonstances, l'accessibilité au site de la Manifestation par les engins de secours et de lutte contre l'incendie doit être maintenu par au moins un passage de 3 mètres de largeur utile

La manifestation risque-t-elle d'entraver le passage des véhicules du service d'incendie et de secours ?

OUI ☐

NON ☐

La manifestation gêne-t-elle l'accessibilité aux engins de secours aux façades des immeubles ?

OUI ☐

NON ☐

DEMANDE DE MATERIEL COMMUNAL

Le matériel communal est mis à disposition à titre gratuit moyennant caution et selon le stock disponible.
Une convention de prêt de matériel est élaborée et doit être retournée signée au Service Vie Locale
2 semaines avant la manifestation au plus tard.



C O C H E R	DESIGNATION	VISUEL	DESCRIPTIF PRECIS DE L'UTILISATION (ex : restauration, cuisine, buvette, poste de secours, espace scénique...)
	Matériel technique		
☐	CHAPITEAUX FIXES ☐ 12 x 5 m (1) ☐ 8 x 5 m (5) ☐ 4 x 5 m (2) ☐ Avec fermeture bâche ☐ Avec éclairage	 	
☐	STANDS PLIABLES ☐ 3 x 3 m (20) ☐ 5 x 5 m (2)		
☐	REMORQUEBUVETTE		
☐	PODIUMS ☐ 6 x 6 m ☐ 6 x 8 m		
☐	TABLES ET BANCS (3) (remorque de 20 tables et 40 bancs + Extincteurs x2)		
☐	MANGE-DEBOUT (40)		
☐	Barrière de sécurité 2 m		
	Matériel d'exposition		
☐	Grilles d'exposition 2 x 1 m		
	Matériel scénique		
☐	Sonorisation mobile		
☐	Micro HF		
☐	Pack samia 2 x 1 m		

* Le nombre et dimension des structures sont définis par les services techniques en charge du montage et démontage.
Une étude sur site des implantations des structures, suivant la réglementation et le passage des réseaux, est indispensable avant l'élaboration du plan définitif.



Aucune implantation sur les enrobés ou surfaces dures ne sera autorisée.

Utilisez vous un raccordement électrique ?

OUI ☐

NON ☐

Utilisez vous un raccordement en eau ?

OUI ☐

NON ☐

**Pour toute précision ou complément d'information,
contacter le secteur "Logistique - Voierie" au 06-40-17-22-36**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) -----

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les consignes de sécurité et la Réglementation

Date et signature :

ANNEXE

DESCRIPTIF DES BATIMENTS COMMUNAUX ERP

CENTRE D'ANIMATION

Etablissement de **2° catégorie de type L**

Superficie du bâtiment : 1177 m2

Effectif maximum : 1312 personnes

Nombre d'extincteurs : 23

15 (eau + add) + 6 (co2) + 2 (poudre)

2 RIA et 4 systèmes de désenfumage manuel

SALLE DES SPORTS DU BRAOU

Etablissement de **5° catégorie de type X**

Superficie du bâtiment : 654 m2

Effectif maximum : 130 personnes

Nombre d'extincteurs : 4

2 (eau + add) + 1 (co2) + 1 (poudre)

SALLE DE QUARTIER DE TAUSSAT

Etablissement de **5° catégorie de type L**

Superficie du bâtiment : 232 m2

Effectif maximum : 69 personnes

Nombre d'extincteurs : 3

2 (eau + add) + 1 (co2)

COMPLEXE SPORTIF DE CASSY

Etablissement de **3° catégorie de type X**

Superficie du bâtiment : 3170 m2

Effectif maximum : 407 personnes

Nombre d'extincteurs : 11

7 (eau + add) + 2 (co2) + 2 (poudre)

7 systèmes de désenfumage manuel

